

**LA FRANCE MUSICALE, 18 août 1844, pp. 252-254**

Comme, en sa qualité de favori, Hodgja avait ses grandes et petites entrées au palais, il s'introduisait de grand matin chez Hussein.

– Hodgja! dit le prince avec étonnement, c'est donc toi! Nous ne sommes pas accoutumés à recevoir ta visite à une heure aussi matinale.

– Il est vrai, Sire. Aussi n'ai-je que quelques mots à vous dire.

– Parle, parle, dit le roi. Nous sommes toujours prêts à recevoir notre favori, à donner à notre illustre musicien des preuves de notre royale protection. Voyons, as-tu produit quelque nouveau chef-d'œuvre? As-tu fait quelque nouvelle découverte dans ton art?

– Oui, Sire, une découverte, c'est cela. J'ai découverte, n'en déplaise à votre majesté, que vous êtes un grand coupable.

– Diable! mon cher Hodgja, dit Hussein entrevoyant à demi la vérité, ce début promet; il est précis et laconique. J'aime cela. Il ne te reste plus qu'à développer ta proposition. Mais, comme tu as la figure pâle! les traits renversés! Notre grand virtuose serait-il malade?

– Sire, vous m'avez trompé!

– Comment, je t'ai trompé! – Ah! continua le prince en riant, j'y suis. Tu

as raison, morbleu! N'est-ce pas que je t'ai joué là un bon tour? Hein! la petite esclave arabe, sourde-muette!... C'est vrai, par ma foi! Mais tu l'as donc entendue? Et moi qui ne t'avais pas fait prévenir de notre réunion d'hier pour que tu ne te doutasses de rien. Ah! l'aventure est piquante! Tu étais donc là aussi? C'est parfait, parfait!... Mais parlons sérieusement. Quel organe! quelle méthode! quelle vocalisation! quel goût! quelle expression! quelle grâce! c'est véritablement merveilleux. Comme elle a profité de tes leçons, ou plutôt de tes exemples! On n'a jamais vu d'organisation semblable! Franche- // 253 // - ment [franchement], Hodgja, elle te surpasse; car, vois-tu, la voix d'une femme, cela a quelque chose de doux, de suave, de flexible, de pénétrant, de léger, que jamais voix d'homme ne saurait égaler. Et puis, Hodgja, l'élégance de cette taille, la flamme de ces yeux, la beauté de ces traits, la fraîcheur de ce teint, il y a de quoi devenir fou. Ce n'est pas une mortelle, c'est une divinité. Aussi, continua Hussein en se penchant à l'oreille de Hodgja d'un air de mystère, je te confierai à toi seul, mon confident et mon ami, que j'ai des vues particulières sur ta petite élève.

Hussein, qui savait tout, hormis la scène de la cellule, n'ignorait pas que chacune de ses paroles était un dard qu'il enfonçait dans le cœur de Hodgja.

– Eh bien! reprit celui-ci aussi froidement qu'il put, moi aussi, j'ai des vues particulières sur Goulami, et je crains bien qu'elles ne s'accordent pas les vôtres.

– Ah! ceci est du nouveau. Voyons cela, dit Hussein moitié riant, moitié sérieux.

– Voici. Vous prétendez, Sire, faire de Goulami votre favorite; et moi, je prétends qu'elle soit exilée à l'heure même de votre royaume, ou bien je m'exile moi-même.

– Que dis-tu? je ne te comprends pas. Tu parles d'exiler Goulami ou de t'exiler toi-même; et pourquoi cette alternative?

– Parce que vous m'avez trompé, Sire; parce qu'en feignant d'entrer dans mes idées en m'engageant à garder pour moi seul les trésors de ma science et de mon art, vous avez placé auprès de moi cette petite vipère qui me les a dérobés. Il faut que je me venge sur quelqu'un, et, bien que vous soyiez le plus grand coupable dans cette affaire, je ne puis me venger sur vous. D'ailleurs, à quoi cela me servirait-il et qu'y gagnerais-je? Les secrets de mon art n'en resteraient pas moins en la possession d'une autre. Mais il faut que ce crime s'expire; or, je le répète, si vous me refusez l'exil de Goulami, je m'exilerai moi-même.

– C'est donc à dire, repartit le prince qui, dans ce dialogue, passait par degrés successifs de la plaisanterie à la surprise, et de la surprise à l'irritation, c'est donc à dire que tu serais peut-être assez lâche pour m'assassiner, si ma mort pouvait te servir à quelque chose. Eh bien! mon illustre virtuose, exile-toi toi-même. J'ai maintenant ce que je veux. Je ne voulais pas que ton art fût perdu; il ne le sera pas. À présent, tu peux t'en aller à tous les diables; qu'est-ce que cela me fait?

– Qu'est-ce que cela vous fait, Sire? cela vous fait plus que vous ne pensez: cela vous fait beaucoup. Cela vous fait que, si je m'exile, il y va de votre gloire, de la sûreté de votre royaume; il y va de vos jours, peut-être. Ecoutez-moi bien; ceci est sérieux. Depuis long-temps j'ai le titre de votre favori, je suis votre confident le plus intime. De pareilles positions sont dangereuses pour les princes, Sire. Croyez-vous que je ne possède pas plus que des secrets d'état? que certains papiers compromettans pour votre personne ne soient jamais tombés entre mes mains?...

– Traître! s'écria Hussein en proie à une agitation violente. Puis, après

avoir réfléchi quelques instans: et ces papiers, où sont-ils? ajouta-t-il vivement.

– Sire, en supposant que vous me fissiez mourir à l’instant même sous vos yeux, vous chercheriez en vain ces papiers chez moi; vous ne les trouveriez pas. Ils sont, à l’heure où je vous parle, en lieu sûr, d’où, sur le bruit de ma mort, ils passeraient aux mains de vos ennemis. Mais je ne suis point un traître, puisque je joue ma tête contre votre sûreté, et que vous offre le moyen de sauver l’une et l’autre. Entendez-vous maintenant, Hussein-Mirza, fils d’Almanzor, fils de Beicarah, fils d’Omar, fils de Timur, fils de Tamerlan!

Le roi était consterné. Après quelques instans d’un morne silence: – Eh bien! que faut-il dire? demanda-t-il, livré à la plus vive anxiété.

– Sire, il faut signer ce papier, répliqua Hodgia en tirant un écrit de dessous ses vêtemens.

Cet écrit était l’arrêt qui exilait Goulami.

– Monstre! tu fais de moi un tyran! s’écria Hussein.

– Sire! vous m’avez trompé. Signez!

Hélas! il faut le dire, l’iniquité fut accomplie. On conçoit que la signification de cet ordre fut un coup de foudre pour la pauvre Goulami. N’en comprenant pas le motif, elle demanda la faveur d’aller se jeter aux pieds au roi pour le convaincre de son innocence. Cette grâce lui fut impitoyablement refusée. Dans la matinée même, elle quitta ces lieux qui lui étaient si chers, qui avaient été, la veille, le théâtre de sa gloire. Espérances, honneurs, quelque chose de plus encore, il lui fallut tout abandonner. La pauvre cantatrice fut conduite hors des frontières de la Perse.

*Heu! fuge crudeles terras, fuge tittus avarum!*

Fuis, infortunée, cette terre inhospitalière, ce sol ingrat! fuis, pauvre victime de l’odieux caprice d’un seul homme, avare des dons qu’il a reçus de la nature, comme si les mêmes dons qui brillent en toi n’étaient pas aussi un présent de la nature, et qu’il te fût interdit d’en jouir parce qu’un autre les possède!

Arrivée sur les confins du royaume, Goulami fut abandonnée à son sort. Elle choisit pour lieu de sa retraite une terre située au confluent de deux rivières, appelées par les Arabes *Geïssoun* et *Seïhoun*, qui sont l’Oxus et le Iaxartes. Les habitans du pays ont donné à cette terre le nom d’*Ile des Chameaux*, parce qu’effectivement ces animaux y sont très nombreux.

Ce fut là que la malheureuse Goulami se résolut de finir sa triste carrière. Dans son malheur, il ne lui échappait pas une plainte, pas un sentiment d'amertume ou de vengeance contre le prince qui avait signé l'ordre barbare de son exil. Elle se perdait en conjectures sur les causes d'une telle sévérité; mais elle était bien persuadée que Hussein avait été abusé par la perfidie de Hodgia. Quant à ce dernier, dont la vie avait été un instant entre ses mains, elle ne se repentait nullement de s'être montrée plus généreuse qui lui.

Bien que la musique eût été la cause de sa disgrâce, elle était encore sa dernière consolation. Goulami s'appliquait à se perfectionner de plus en plus dans le chant, sans autre but que d'abrégé les longues heures du jour.

Dans quelque affreuse position que se trouve placée une âme courageuse et forte, la Providence ne laisse pas que de veiller sur elle, et de lui procurer quelque compensation à ses maux. Péliçon, prisonnier, élevait une araignée; Silvio Pellico s'était attaché à la Zanzé. Parmi les dromadaires qui peuplaient son île, Goulami choisit le plus docile, le plus intelligent, le plus gracieux de formes; elle l'apprivoisa si bien, que ce jeune animal se prêtait à tout ce que sa douce maîtresse exigeait de lui. Elle l'avait appelé *Mirza* en souvenir du prince bien-aimé, dont, malgré la rigueur qu'il avait déployée envers elle, le souvenir vivait toujours au fond de son âme. Ainsi ce besoin d'affection qui se fait surtout sentir, lorsque tous les liens du cœur sont rompus, lorsque l'existence elle-même est brisée, ce besoin d'affection, Goulami [Goulami] put le satisfaire à quelques égards. Insensiblement elle vint à bout de donner à son *Djém*<sup>1</sup> le sentiment du rythme et de l'harmonie, et parvint même à régler le mouvement de ses pieds, au point qu'elle lui faisait marquer la mesure sur les différens airs qu'elle chantait.

---

<sup>1</sup> Nom arabe du chameau.

**LA FRANCE MUSICALE, 18 août 1844, pp. 252-254**

Journal Title: LA FRANCE MUSICALE  
Journal Subtitle: None  
Day of Week: Sunday  
Calendar Date: 18 AOÛT 1844  
Printed Date Correct: Yes  
Volume Number: SEPTIÈME ANNÉE  
Year: 7  
Series:  
Pagination: 252 à 254  
Issue: 33  
Title of Article: LA BIBLIOTHÈQUE MUSICALE DU DOCTEUR BIBLIOPHOBUS.<sup>2</sup>  
Subtitle of Article: Essai sur l'origine, les progrès, les transformations, les révolutions et la décadence de ma Bibliothèque. CHAPITRE XII. Suite de l'Histoire édifiante d'un Chameau.  
Signature: Le D<sup>r</sup> BIBLIOPHOBUS  
Pseudonym: Docteur Bibliophobus  
Author: Joseph d'Ortigue  
Layout: Front-page main text/Internal main text  
Cross-reference: 12 mai 1844, 19 mai 1844, 26 mai 1844, 2 juin 1844, 9 juin 1844, 23 juin 1844, 30 juin 1844, 7 juillet 1844, 4 août 1844, 1<sup>er</sup> septembre 1844.

---

<sup>2</sup> Voir *la France Musicale* des 12, 19, 26 mai, 2, 9, 23, 30 juin, 7 juillet et 4 août 1844. – La reproduction de ce travail est interdite. [p. 252]